

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ANALYSE DE L'IMPACT DE LA QUALITÉ DE L'AIR AMBIANT SUR
LA SANTÉ DES RÉSIDENTS DE LIMOILOU, DE VANIER ET DE LA
BASSE-VILLE DE QUÉBEC

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. L'étude consiste à analyser l'impact de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents de Limoilou, de Vanier et de la Basse-ville de Québec.

Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'embauche du personnel requis aux fins de la réalisation de l'étude.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux, des services professionnels et techniques ainsi que du personnel du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 300 000 \$.

TOTAL : 300 000 \$

Annexe préparée le 22 février 2018 par :

Sylvie Verreault, ing.
Conseillère en environnement
Division de la qualité du milieu